

PORT-ROYAL EN ANGLETERRE

I. UNE TRADUCTION ANGLAISE DES PENSÉES

B IEN qu'ils remontent à quelques années, il n'est pas sans intérêt de signaler les travaux de H. F. Stewart sur Pascal. Venant après son *Apology of Pascal* (Cambridge University Press 1942; compte rendu par C. C. J. Webb in *Journal of Theological Studies*, janv. avr. 1943) son édition bilingue des *Pensées* est sans doute appelée à figurer en bonne place dans les études port-royalistes et les lettres anglaises :

Pascal's Pensées, un vol. in-8° de XXIV-543 pp. London, Routledge and Kegan Paul, 1950. La dédicace latine à Pr. Faugère indique l'esprit dans lequel a été conçu cet important ouvrage : « M. S. Prosper Faugère, *virī navi diligentissimi, quem de negligentia, ipse negligens, olim accusavi, hodie poenitens, hoc opusculum.* »

Dans une substantielle introduction, l'auteur, renvoyant à son précédent ouvrage, se justifie d'avoir adopté le plan de Filleau de la Chaise. A l'usage des lecteurs anglais, il donne un raccourci de la vie et des travaux de Pascal. Cette introduction ne se flatte pas d'apporter du nouveau au spécialiste, mais elle est intéressante par ses prises de position. Ainsi que l'observe André Latreille dans un compte rendu de l'œuvre de Toynbee, et ainsi que nous l'avons observé

nous-même, l'érudition anglaise la plus sûre demeure toujours, plus ouvertement que la nôtre, imprégnée d'humanisme; et le *scholar* le plus scrupuleux ne croit nullement faire tort à l'impartialité scientifique en invoquant, à propos des querelles du passé dont il a à traiter en historien, des motifs d'option actuels, au besoin les siens propres. Donc, M. H. F. Stewart, qui fait profession d'être anglican, souligne combien, dans son optique et dans celle de ses coreligionnaires, la prédilection de Pascal pour l'Ancien Testament lui vaudra toujours des lecteurs dans son pays. Il situe et discute la plupart des études sur « Pascal et la Bible », et donne à ce propos d'intéressantes précisions sur les éditions que l'auteur des *Pensées* a pu avoir en main, notamment sur une bible protestante : le *Polyglote* de Vatable. M. H. F. Stewart ne croit pas que Pascal soit demeuré jusqu'au bout un janséniste intransigeant : au témoignage du curé Beurrier, il aurait vers la fin de sa vie retiré quelques-unes de ses outrances pour mourir en catholique soumis. L'accusation de « fidéisme » ne tient pas davantage (l'auteur retrace brièvement l'histoire de ce concept qu'effectivement on se soucie peu de définir habituellement). Après Sainte-Beuve et bien d'autres, M. H. F. Stewart essaie de dire ce qu'il pouvait entrer de parti-pris et de gauchissement dans la polémique des *Provinciales*; et, tout attaché qu'il est à la mémoire de Pascal, il ne craint pas de défendre les Jésuites à l'égard desquels Pascal se serait montré injuste sur deux points : 1° en méconnaissant l'intention profonde de la devise de la Compagnie; 2° en refusant de reconnaître la légitimité du « probabilisme » par-delà ses déformations.

A l'exemple de Lafuma (qu'il ne cite d'ailleurs pas) dans son édition de 1947, M. H. F. Stewart prend le parti de rejeter à part, sous la rubrique *Adversaria*, les pensées qui paraissent ne pas entrer dans le plan de l'*Apologie*.

En même temps qu'un précieux instrument de travail, toute édition bilingue est, dans sa perpétuelle confrontation,

un redoutable et cruel miroir. L'entreprise de traduire intégralement les *Pensées* avec le texte en face — et cela dans une langue si éloignée de la nôtre par son génie — avait de quoi faire trembler les plus intrépides. M. H. F. Stewart s'en est tiré avec une grande probité, souvent avec talent. Bien des tours sont alourdis; pour les idiotismes, les expressions audacieuses, familières, les équivalents qu'on nous propose peuvent laisser perplexe : fallait-il rendre « la grimace » par « humbug »? Mais que proposer à la place? Il fallait un mot violent, insolent, qui fasse choc. Dans l'ensemble, le rythme, le tempo, le mouvement, y sont; c'est beaucoup; c'est même l'essentiel du point de vue de l'art. M. H. F. Stewart, très sensible — il y revient sans cesse dans sa préface — à ce que le style de Pascal a d'unique, d'inégalable à la fois par l'éclat et la désinvolture, fait de son mieux pour concilier la fidélité et l'allure de l'original, pour servir un génie dont il a visiblement le culte. Quiconque s'est risqué à la traduction de penseurs qui sont en même temps des artistes, sait que c'est là une entreprise désespérée. Moins que tout autre, l'auteur de ces lignes, qui s'est naguère mesuré aux 300 pages de l'*Alciphron* de Berkeley, est disposé à lui jeter la première pierre : c'est là une œuvre de science et d'amour, dont il faut savoir ignorer les taches de détail pour ne voir que ce qu'elle apporte à la culture anglaise, et à la cause de Port-Royal en Grande-Bretagne.

II. LOCKE ET NICOLE

Les travaux originaux du Professeur W. von Leyden, de Durham, jettent une lumière nouvelle sur les rapports entre Locke et Port-Royal. Ils démontrent que, non seulement le philosophe anglais, au cours de ses voyages en France, a connu les *Essais* de Nicole peu après leur publication, mais qu'il les a jugés assez intéressants pour traduire trois d'entre

eux, et même que, sur un point capital, la pensée du moraliste français s'est incorporée à la sienne. Le sujet n'est rien moins que la preuve de l'existence de Dieu. L'intérêt de la question est double : il s'agit à la fois des rapports précoces entre Port-Royal et la pensée anglaise, et d'un épisode de l'histoire du cartésianisme; il est même triple, puisque là-dessus se greffe un problème de linguistique.

On savait déjà que Locke avait laissé de nombreux inédits, et qu'il avait rédigé un important journal, partiellement en français. Nous avons pu en voir un carnet exposé à la Bodléienne, en 1948. Ces inédits avaient fait l'objet de plusieurs publications, depuis celle de Lord King (*The life and letters of J. Locke*, 1858); mais beaucoup de ses notes, décousues, parfois rédigées en une sténographie jusque-là indéchiffrée, décourageaient les éditeurs. Des parties seulement du Journal avaient été publiées par R. I. Aron et J. Gibb (*An early draft of... Locke' Essay, together with excerpts from his Journals*, Oxford 1936) et par J. Lough (*Locke's travels in France*, California University Press, 1954). En outre, la plupart des inédits faisaient partie d'un fonds privé : le fonds Lovelace. Lorsque, vers, 1948, ce fonds fut acquis par la Bodléienne, M. W. von Leyden fut chargé de publier ce qui pouvait l'être. Nous avons nous-même, à l'époque, signalé au public français l'intérêt de ces recherches (*Du nouveau sur Locke*; Rev. Philos. 1950, n° 7-9; et *Les Etudes Philos.*, 1951, n° 4). Une copieuse correspondance (environ 2.700 lettres) des notes de lectures, et des essais de jeunesse en latin, premières esquisses de l'*Essai sur l'Entendement humain* de 1690, formaient l'essentiel de ce trésor inexploité.

En 1954 paraissait à Oxford : *Locke : Essays on the Law of Nature*, fruit d'un énorme travail comprenant le déchiffrement de la sténographie de Locke. Entre temps, le professeur W. von Leyden avait publié une étude fouillée : *Locke and Nicole* (Sophia, Milani, janv.-mars. 1948). Cet ensemble

de travaux renouvelle complètement la question. Il vaut la peine d'en résumer l'essentiel.

Il en ressort que l'attitude, favorable ou défavorable, de Locke vis-à-vis de Descartes, fut en grande partie commandée par les réactions du groupe de Port-Royal. Locke possédait dans sa bibliothèque les principales œuvres de Pascal, d'Antoine Arnauld et de Nicole. Dans une addition de la deuxième édition de *l'Essay* (1694) l'exemple de la prodigieuse mémoire de « Monsieur Pascal » est cité (II, 10, § 9) à propos de l'écart entre l'intelligence humaine et celle des anges; et nous avons relevé (II, 21, § 72) une curieuse transposition du *pari* de Pascal qui semble avoir échappé jusqu'ici à la sagacité des historiens. Mais revenons au mémoire publié dans *Sophia*. Le nom de Nicole apparaît pour la première fois dans un carnet de 1664-6 en une brève mention : « Petrus de Nicol ». Dans les écrits de la jeunesse de 1671 contenant les grandes lignes de ce qui sera *l'Essai sur l'Entendement humain* de 1690, on ne trouve pas trace de la démonstration de l'existence de Dieu qui figurera dans *l'Essai* (IV, 10). Or cette même année, Nicole publie les deux premiers volumes de ses *Essais de Morale*; et le volume II contient, entre autres, un *Discours contenant en abrégé les preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme*. Et précisément en 1672, Locke fait un court séjour de quelques semaines en France. Il y retournera en 1675, cette fois pour quatre ans. Entre 1672 et 1680, il lit les *Essais* de Nicole et traduit trois d'entre eux : l'existence de Dieu; la faiblesse de l'homme; les moyens d'assurer la paix entre les hommes. Il pense d'abord les publier, puis se ravise, et se contente de les offrir en manuscrit à la comtesse de Shaftesbury, avec une lettre dédicatoire. Quelle est son idée de derrière la tête? D'après une note de son Journal du 29 juillet 1676, il apparaît que Locke a médité de près la preuve de Nicole : il la trouve « très claire et convaincante », mais « pas encore une parfaite démonstration ». Après son retour en France en 1679,

il continue à se préoccuper de cette question; en 1682, nous savons, toujours par le Journal, qu'il lit le massif traité de Ralph Curworth, le plus célèbre des « Platoniciens de Cambridge » : *The true intellectual system of the Universe* (1678) et il confronte les deux apologétiques. Dans les années 80 apparaît dans ses brouillons l'essentiel de ce qui deviendra la preuve de l'*Essai* de 1690. Ce n'est pas tout : en 1696, deux ans après la 2^e édition de l'*Essai* (et, ajoutons, l'année qui suit la publication sous l'anonymat de *Reasonableness of Christianity*), Locke écrit une courte dissertation sur la preuve cartésienne de l'existence de Dieu; il y déclare ne s'être fait une opinion sur la question que peu auparavant. Ce qui peut surprendre, car enfin Locke avait lu Descartes dès son temps d'étudiant à Christ Church d'Oxford. Mais ce n'était alors que le Descartes des *Regulæ* et non celui des *Méditations* qui l'avait intéressé. Ce n'est que plus tard qu'il fut sensibilisé au problème métaphysique et religieux; et c'est sans doute pourquoi, pense M. W. von Leyden, il choisit pour le traduire un des essais les moins remarquables de Nicole, surtout réputé pour ses analyses morales. Il est probable qu'il cherchait chez Nicole la confirmation de ses intuitions, et qu'en s'exerçant à le traduire, il entendait éclaircir et approfondir ses propres idées.

Moins sévère que Pascal, Nicole n'écarte pas comme inefficace toute espèce de preuve de Dieu. Il écarte seulement, comme le fera Locke, la preuve ontologique, et esquisse une preuve d'allure cosmologique qui n'a avec celle de la III^e *Méditation* qu'une lointaine ressemblance, les prémisses n'étant pas les mêmes. Tous deux, Nicole et Locke, s'attachent à démontrer qu'il y a une création, et que la matière n'est pas éternelle. La confrontation, faite sous nos yeux, de certains passages, est saisissante.

Sans doute il y a une autre source de la pensée de Locke, ce sont les Platoniciens de Cambridge — nous ne pouvons ici qu'effleurer cet important chapitre. R. I. Aron semble bien

avoir établi que Locke, dans la version définitive de sa preuve, s'inspire de Cudworth. Mais alors que le nom de celui-ci n'apparaît dans son Journal qu'en 1682, la preuve de Nicole y apparaît dès 1676. Les griefs de Locke à l'égard de Descartes (ce en quoi il suit les Platoniciens de Cambridge) concernent la théorie de la substance matérielle étendue. A tort ou à raison — probablement à tort — il voit dans cette théorie un obstacle à la preuve de la création divine, et à la réfutation complète de l'athéisme. S'ensuit-il que Locke n'ait aucune originalité dans l'exposé du Livre IV, chap. 10, de l'*Essay*? Il s'en faut de beaucoup. Incomparablement moins puissante et rigoureuse que celle de Descartes, son argumentation vaut ce qu'elle vaut; elle est bien à lui. Quel service la lecture de Nicole lui a-t-elle donc rendu? Elle l'a aidé à prendre conscience de ses propres perplexités et de ses propres exigences, en même temps que l'opposition à Descartes qui se manifestait çà et là chez les écrivains de Port-Royal lui suggérait des objections et l'invitait à une mise en forme de sa pensée. De là l'addition tardive de la preuve de l'*Essay*, IV, 10. D'autres auteurs, que M. W. von Leyden cite honnêtement (A. C. Fraser, L. Roth, S. P. Lamprecht) avaient déjà émis l'idée que Port-Royal avait compté dans la formation des idées de Locke, et que Nicole, en particulier, formait un lien entre Descartes et lui. Mais aucun n'avait soumis cette hypothèse à une vérification aussi poussée.

A ces considérations d'histoire des doctrines s'en ajoutent d'un autre ordre, qui ont aussi leur prix. Elles concernent les réflexions de Locke sur les difficultés qu'il rencontrait dans sa propre traduction; car c'est à l'occasion de cet exercice intellectuel que le philosophe, usant d'un système sténographique à lui, bien qu'inspiré de systèmes antérieurs, s'avisait d'un projet de réforme de l'orthographe, la dissemblance entre les sons et les mots écrits frappant sans doute son esprit pour la première fois. Seconde ligne de réflexions

qui se superpose à la première, et qui n'appartient plus qu'à l'histoire des langues, mais qu'il a fallu l'expérience de la traduction pour faire naître en cet esprit aussi fertile que déconcertant.

Jean PUCELLE.